Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 4 décembre 2025

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,
Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'éducation,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Monsieur le Ministre, vous avez évoqué lors de votre prise de fonction vouloir travailler sur trois objectifs majeurs :

- Améliorer l'efficacité pédagogique,
- Réduire les inégalités scolaires,
- Agir pour la santé mentale des plus jeunes,

Trois axes auxquels nous souscrivons, bien entendu, mais avec une attention toute particulière sur les moyens mobilisés pour les atteindre et en étant très sincèrement sans illusion à ce sujet, compte-tenu du tumulte des débats budgétaires à l'Assemblée nationale comme au Sénat.

Comme vous le savez, notre fédération milite et militera aussi longtemps que nécessaire pour la réduction des effectifs dans les classes, de la maternelle au lycée. Vous avez annoncé qu'à la rentrée prochaine à l'école, les élèves seraient en moyenne 21 par classe. Nous devrions nous en réjouir puisque notre fédération milite pour des effectifs de 24 élèves par classe et ce, quel que soit le niveau.

Mais notre satisfaction est très vite tempérée car nous savons toutes et tous que les réalités de terrain seront tout autres en septembre 2026. Ce chiffré clé, facile à retenir pour le grand public, sera générateur de tensions, de déceptions, là où il ne sera pas tenu et ce d'autant plus que les élèves en collège et en lycée ne bénéficieront pas de cette baisse annoncée.

Nous demandons et militons encore et toujours pour que la baisse démographique soit enfin prise comme une opportunité pour mieux faire école. Hélas, votre budget prévoit de supprimer 4 000 postes d'enseignants. Une partie des sénateurs aimeraient même en supprimer 8 000 sur de stricts arguments comptables et démographiques montrant ainsi leur totale incompréhension des enjeux éducatifs de ce pays.

Ces mêmes sénateurs qui, une fois de retour dans leur territoire, n'hésiteront pas à prendre leur plume pour écrire le moment venu aux DASEN et recteurs afin d'exiger la non-fermeture d'une classe ou d'une école... La presse locale se fera l'écho de leur action. C'est le comble du cynisme !

Pour nous, l'efficacité pédagogique et la réduction des inégalités scolaires passe par la réduction des effectifs dans les classes. C'est le moyen le plus évident pour améliorer le climat scolaire, améliorer les conditions de travail des enseignants qui sont aussi les conditions de scolarité des élèves, ne l'oublions pas...

C’est ici aussi que se joue l’attractivité du métier, au même titre que la revalorisation de leurs salaires.

L’efficacité pédagogique impose également que soit mis fin aux heures de cours perdues et aux carences de postes, parce qu’avant même d’anticiper une baisse démographique, il faudrait déjà garantir l’exécution du contrat du service public d’éducation.

Lorsque vous évoquez la réduction des inégalités scolaires, un sujet de première importance nous vient à l’esprit. Nous aimerions savoir, monsieur le Ministre, vos intentions pour réactiver le chantier gelé de la révision de la carte de l’éducation prioritaire et de ses moyens. Un sujet en souffrance depuis bien trop longtemps qui a largement pâti de la succession des ministres ces dernières années, voire ces derniers mois.

Tout comme celui du recrutement des AESH qui manquent dans de trop nombreux établissements et ne permet pas aux élèves de bénéficier de l’inclusion scolaire qui leur est garantie par la loi. Sans un nombre suffisant d’AESH, elle cesse d’être un principe ambitieux pour devenir un simple slogan, vidé de sens. Cela laisse aux familles le poids d’une promesse non tenue et ajoute une difficulté supplémentaire aux élèves concernés. On ne peut pas prétendre défendre l’école inclusive tout en laissant faire défaut aux moyens humains indispensables à sa mise en œuvre.

Autre sujet qui retient toute notre attention, la convention citoyenne sur les rythmes de l’enfant qui a rendu ses conclusions. Un moment démocratique important et réussi, un rendez-vous à ne pas manquer pour agir dans l’intérêt de tous les enfants, dans tous les territoires et nous nous interrogeons sur le silence assourdissant du Gouvernement comme de la présidence de la République à ce sujet. Revoir les rythmes de l’enfant et l’ambition des territoires à ce sujet est pour nous essentiel d’autant plus que nous avons découvert à l’occasion de travaux parlementaires que plus de 60% des territoires qui avaient un projet éducatif de territoire en 2015, y ont renoncé aujourd’hui. C’est une catastrophe, un énorme gâchis et ce d’autant plus, que nous apprenons avec stupeur que 1 200 communes vont perdre le soutien de l’Etat pour financer le développement des activités périscolaires... Dans le même temps, le budget 2026 semble fragiliser et peut-être même mettre un coup de grâce aux différents temps/espaces éducatifs portées par les mouvements d’éducation populaire... Renoncer à tout cela, c’est renoncer à permettre à tous les enfants et à ceux que la précarité n’épargne pas à apprendre à faire société ensemble. C’est de cela dont nous n’avons pas les moyens.

Notre fédération et nos adhérents veilleront à ce que la question de l’éducation soit au cœur du débat des campagnes électorales qui s’engagent dans le cadre des élections municipales. Nous plaidons ici pour que notre instance délibère sans tarder sur le nouveau projet d’organisation du temps scolaire proposé par les citoyens, qui reprend en grande partie les travaux de la commission spécialisée que nous avions eu l’honneur de présider et qui avaient été adoptés ici même à l’unanimité.

Concernant la santé mentale des élèves, nous sommes là encore stupéfaits de voir des familles si seules et sans outils pour faire face à ce drame national. Faute de médecins scolaires, d’infirmières scolaires en nombre suffisant pour faire face à cette vague de mal-être, c’est la débrouille à tous les étages, le parcours du combattant, pour accompagner les élèves afin de trouver un psychologue, un neuropsychologue ou un pédopsychiatre pour ne citer qu’eux. Les drames s’additionnent les uns aux autres et nous sommes impuissants car il manque beaucoup de maillons à la chaîne de prévention, de détection et de soin... Les caméras et les portiques sont érigés en solutions mais ils ne sont qu’un moyen de donner l’illusion de la protection alors que le risque zéro n’existe pas. Tout cet argent des collectivités

locales serait bien plus utile à la rénovation du bâti scolaire ou à l'engagement de politiques de prévention, d'accompagnement éducatif...

Nous souhaitons exprimer notre colère de voir l'enseignement privé sous contrat poursuivre de façon totalement décomplexée et assumée le non-respect des obligations issues du financement qui lui est accordé par la République et les contribuables de ce pays. Nous attendons un strict et ferme rappel à l'ordre et de rapides sanctions exemplaires allant jusqu'au déconventionnement de tout établissement qui s'affranchit de ses obligations, dans la mise en œuvre des programmes, des politiques de santé publique au collège ou encore en laissant perdurer dans un silence assourdissant des violences sexistes ou sexuelles.

De telles dérives ne sont pas admissibles alors que nous célébrons cette année les 120 ans de la loi de séparation des églises et de l'Etat et que l'enseignement dispensé dans les établissements privés sous contrat ne peut être qu'un enseignement public et laïc : il est financé sur fonds publics, il est dispensé par des agents publics et il se doit de respecter le code de l'éducation, les programmes d'enseignement et les lois de la République.

Notre fédération souhaite également réagir aux déclarations du président de la République qui annonce des mesures pour inciter les lycéens à faire leur stage de seconde obligatoire dans les armées.

La FCPE n'oublie pas l'origine de sa création après la Seconde guerre mondiale et les valeurs humanistes qui sont les siennes. Le contexte géopolitique est certes extrêmement préoccupant mais nécessite d'autant plus de ne pas renoncer à ces valeurs. L'école publique est pour nous le ciment de la nation et l'endroit où l'on apprend l'histoire, les valeurs de la République, l'esprit critique et le devoir de mémoire. C'est ainsi que les enfants et les jeunes apprennent la paix et le vivre ensemble.

La FCPE considère qu'une nation forte s'appuie sur une école publique forte, que l'école doit avoir les moyens de remplir ses missions et ne doit pas être un lieu de promotion de l'engagement militaire. À ce titre, nous avons dénoncé la gabegie financière, l'inutilité du service national universel (SNU) et réaffirmons aujourd'hui que l'entrée dans les armées doit être et rester une démarche libre, personnelle et volontaire, en dehors de l'école.

Enfin, le lycée n'a pas besoin de nouvelles mesures pour interdire les écrans aux lycéens, le lycée a besoin de moyens pour réduire les effectifs des classes, faire baisser la pression sur le contrôle continu et avoir des moyens pour orienter et accompagner les élèves dans leurs futures études dans le supérieur ou leur entrée dans la vie active.

La FCPE appelle donc, comme toujours, à un investissement massif dans l'éducation des enfants de notre pays, dans l'école publique et leur temps libre afin de les former à exercer leur citoyenneté et à répondre à tous les enjeux auxquels leur pays est confronté.

Investir dans l'éducation, ce n'est pas une charge : c'est un choix d'avenir et de stabilité démocratique. Une école forte, c'est une société plus sereine, capable de prévenir plutôt que de subir.

Monsieur le Ministre, qui veut préserver la paix ouvre des écoles publiques.

Nous vous remercions pour votre attention.